

quittèrent leur tâche qu'après avoir accompli leur délivrance, ce qui ne fut que vers les deux heures du matin; les autres ouvriers n'osant approcher de peur qu'il ne leur arrivât un semblable accident. Potter était père de famille. M. Ostell, inspecteur de la cité, ayant appris l'accident, ordonna qu'un cercueil fut fourni pour le malheureux décedé, et procura aussi l'assistance d'un médecin pour les deux autres. Il ne s'attache aucun blâme à la corporation qui avait donné l'ouvrage à faire par contrat. Il paraît aussi que les contracteurs avaient pris les précautions nécessaires pour empêcher les accidens; c'est un de ces malheurs contre lesquels la prévoyance ne peut pas toujours se protéger.

*Minerva.*

Nous nous empressons de donner place à la correspondance suivante de *Castor*, parce qu'elle renferme des idées très-saines sur la question qui occupe le pays depuis si longtemps.

M. le Rédacteur,

Des circonstances impérieuses m'ont empêché de vous faire parvenir, avant aujourd'hui, la lettre suivante que j'avais commencé à écrire dans le mois d'Avril dernier. Si vous ne trouvez pas le sujet qui s'y traite trop vieilli pour intéresser vos lecteurs, je ne doute pas que votre impartialité ne lui fasse place dans vos colonnes.

LA CRISE MINISTÉRIELLE.

*Lettre 3<sup>ème</sup>.* Montréal, 15 Juin 1844.

La crise va toujours croissant dans notre malheureux pays. Le vertige semble même s'être emparé des hommes les plus sages. La police ne se fait plus, dans l'une de nos grandes villes, qu'avec des injures, des personnalités, des attaques et des défenses dignes tout au plus des derniers rangs de la société. Est-ce ainsi que l'on inculquera au cœur de la population, les principes de morale, de justice, d'honneur et de vertu, seule base sur laquelle on peut édifier un gouvernement libéral, paternel, protecteur de tous? Est-ce ainsi que l'on préparera le Canada, notre belle patrie, à la jouissance de ses droits constitutionnels?

Ah! vous qui soulevez inutilement les passions populaires, réfléchissez sur les conséquences de votre conduite; il en est temps, car déjà le sang a coulé! En vous renfermant dans les bornes d'une sage et honnête discussion, en respectant les opinions d'autrui comme vous aimeriez que les vôtres fussent respectées, en prouvant la bonté de votre cause et la pureté de vos intentions par une conduite modérée et exemplaire, vous auriez prévenu un grand malheur, les espérances d'un jeune fiancé ne seraient pas aujourd'hui et pour toujours renfermés dans une tombe!

Vous êtes les plus nombreux, dites-vous, eh bien, soyez les plus sages, c'est là votre devoir; l'intérêt de la réforme, le bonheur du pays, qu'au fond du cœur, je crois, vous désirez ardemment, l'honneur du nom canadien, tout enfin le réclame. Vous ne voudriez pas assurément renverser tout à coup nos idées du gouvernement responsable, en nous faisant croire que la sagesse politique se trouve uniquement chez la minorité, puisque vous assurez que nous sommes une minorité.

Si nous laissons de côté les vaines querelles de mots, les personnalités et les puérilités qui en sont la suite, pour aller chercher, dans les faits accomplis et les déclarations des principaux personnages qui occupent dans le moment la scène publique, des guides qui nous conduiront à la découverte de la vérité et à la connaissance de notre vraie position nous pourrions peut-être parvenir à nous comprendre les uns les autres, et nous entendre sur la marche que nous devons suivre, comme peuple, comme nation canadienne, dans l'état actuel des affaires publiques.

Chaque parti prétend travailler exclusivement au plus grand bien du pays, comme si le patriotisme, le désintéressement et la saine raison étaient l'appanage d'une classe privilégiée d'hommes quelconques, au dehors de laquelle on ne trouve qu'ambition, qu'intérêt, que servitude, qu'esclavage. Depuis quand n'est-il plus permis d'avoir une opinion à soi, sans être vendu au pouvoir, sans être ennemi de sa patrie, sans être guidé par d'autre agent que la noble indépendance que donne une forte conviction, formée par une étude sérieuse et réfléchie des principes et de leurs effets! Serait-ce depuis qu'on nous a accordé un gouvernement responsable? Alors nous aurions seulement changé le nom des choses: sous l'ancien régime, les hommes indépendants, amis de la vérité aimant à la proclamer avaient à craindre un pouvoir tyrannique et soupçonneux, ses prisons, ses fers, ses gibets; sous le nouveau, ils devront se faire devant les chefs populaires, qui auront l'appui d'une majorité, car ils auront à craindre les procriptions et les vexations de toutes sortes. Sous l'ancien régime, ils étaient des rebelles, des ennemis du souverain; sous le nouveau, ils seront des renégats, des ennemis de la patrie! Telle est la triste alternative que nous laissent quelques-uns de nos politiques modernes. Mais dans tout temps la vérité a trouvé de braves défenseurs; espérons; espérons qu'aujourd'hui elle en aura encore. S'ils sont peu nombreux, au moins ne reculerons-ils pas devant leur devoir: ils livreront, s'il le faut, un nouveau combat des Thermopyles.

Les partisans du ministère-Lafontaine, (je fais toujours une différence entre les ex-ministres, excepté un, et leurs adeptes) se posent comme les seuls défenseurs des droits du peuple. Ils accusent sir Charles Metcalfe de vouloir nous escamoter le gouvernement responsable. Puis, ayant sans doute manqué le coupable, ils affirment que le gouverneur n'est qu'un homme de convention, un mannequin dans cette affaire, et que sans nous en apercevoir nous n'avons eu affaire à rien moins qu'au gouvernement métropolitain. La découverte est grande, n'est-ce pas? Mais demandez-leur

des preuves, des faits précis qui puissent justifier les avancés faits de leur propre autorité, ils débiteront un chapelet de jolies phrases; mais de preuves, point. Alors si vous restez incrédule, si vous avez la prudence de St. Thomas, (prudence si précieuse en politique pour ne pas s'égarer du chemin sûr,) si vous voulez toucher pour croire, ils vous rangeront sans plus balancer au nombre des *lorgs*, et des *lorgs* les plus renforcés; ils prouveront clair, bien clair, d'après leur manière de voir, que vous attaquez les libertés publiques. Bienheureux serez-vous, si on ne vous traite pas de Judas, et ne vous accuse de vouloir vendre le peuple, votre maître, pour 30 pauvres deniers. On dorera peut-être la pilule, comme on a fait pour M. Viger. On ne dit plus qu'il est fou, oh! non, vous allez voir, li-ez: "M. Viger ne s'est pas vendu, (oh! non) il s'est donné, (pas tout à fait). Ou plutôt on se l'est passé, on l'a vendu, (qui?)". C'est-à-dire, M. Viger ne comprend plus rien en politique: il n'est plus capable de juger du mérite d'une question; ses facultés sont affaiblies; on peut lui tendre les pièges qu'on voudra, il ne les apercevra plus; il a donné tête baissée dans le panneau tendu au peuple par Sir Charles Metcalfe, et étant pris le premier voilà comment il a été fait ministre. Ne comprenez-vous pas? On se l'est passé; ceci est plus clair. Eh bien, oui, avec ces raisonnements-là, les partisans de l'ex-ministère se posent comme les seuls défenseurs des droits du peuple!

De l'autre part, le parti Viger se retranche dignement derrière le droit constitutionnel, et accuse ses adversaires, avec beaucoup de raison, selon moi, de donner le change au pays sur l'état vrai de la question. Quoiqu'il en soit cependant, je suis loin de croire, avec M. Wakefield, que les ex-ministres aient été mus par des motifs d'ambition. Ils ont été sincères; ils avaient en vue, personne ne peut en douter, lors de leur résignation, le bien être du pays, et la considération des privilèges du peuple, si tardivement reconnus par la mère-patrie. Leur conduite désintéressée mérite sans doute, d'être admirée, et sera toujours un sûr bouclier contre les traits de la malice ou de l'envie. Mais, ils sont hommes, par conséquent faillibles de leur nature; ils peuvent s'être trompés, avoir erré par excès de patriotisme. Et, s'ils sont dans l'erreur, surtout si cette erreur doit être funeste au Canada, le peuple doit-il les suivre parce qu'ils auront eu des vues honnêtes?

Avec les meilleures intentions du monde, les ex-ministres peuvent s'être trompés sur le fond, comme ils se sont mépris sur la forme. Je sais fort bien que ce mot de forme va faire venir un sourire de pitié sur les lèvres de plus d'un lecteur frivole ou préjugé. En effet, qu'est-ce que la forme lorsqu'il s'agit des destinées d'une nation? Rien! absolument rien! C'est une bagatelle bonne tout au plus pour les cours de justice, comme lorsqu'il s'agit de péccadilles telles que de la vie d'un homme, ou de la ruine d'une veuve et de ses orphelins; mais des ministres dispensateurs des volontés d'une majorité s'astreindre aux formes? En vérité, vous vous moquez! Vous savez bien que les ministres en suivant toute les formalités voulues pour expliquer leur conduite en chambre auraient diminué de beaucoup le poids de leurs plaintes!

Mirabeau, dans son Essai sur le Despotisme, nous dit que "Les formes sont un faible retranchement contre les cours d'autorité". Le grand orateur français ne méprisait donc pas les formes, lui puisqu'il les considérait comme un retranchement protégeant, en quelques sorte les droits du peuple? faible barrière qui vous protège? Nous avons intérêt à ce que les formes soient respectées, et forts du pouvoir que donne la confiance du peuple nous donnons l'exemple du mépris des formes. Si ce n'est pas un crime politique de notre part, au moins c'est une inconcevable légèreté, dont nous pourrions fort bien nous repentir. Mais, Mirabeau, lorsqu'il écrivait son essai sur le despotisme, ne savait probablement pas que "les formes tuent le principe." C'est un progrès dû au 19<sup>ème</sup> siècle; nous lui en devons bien d'autres. Voyez un peu, si les ex-ministres eussent suivi les exemples donnés par les Peel, les Wellington, les Melbourne, les Thiers et les Mole, s'ils eussent précisé, un fait pour asseoir la discussion du mérite de leur résignation, ils auraient détruit les principes du gouvernement constitutionnel; car ce principe veut avant tout que l'on agisse à tort à travers et que l'on manque aux convenances politiques! N'est-ce pas ainsi que vous raisonnez, messieurs les partisans des ex-ministres?

Comme je crois l'avoir démontré dans ma lettre du 19 mars dernier, le gouvernement responsable ne court aucun danger, quoi qu'on ait bien voulu en dire. Sir Charles Metcalfe, les ex-ministres et M. Viger, reconnaissent tous que le conseil exécutif, composé des principaux fonctionnaires publics, devra jouir de la confiance des communes canadiennes, et qu'il aura le droit de résigner lorsqu'il ne voudra pas perdre la responsabilité de quelques actes du gouverneur. Or, si nous ne voulons pas combattre pour une chimère, et nous assurer les choses par la pratique, il y en a assez dans ce qui précède pour nous assurer la jouissance du gouvernement constitutionnel, ou pour être plus clair, du gouvernement selon les vœux bien entendus du peuple. La confiance de l'assemblée, dont il verra jouir le conseil, nous donne la certitude que ce conseil sera toujours composé d'hommes éminemment populaires; le droit de résignation qu'auront ces hommes populaires lorsque le gouverneur voudra s'écartier des "vœux bien entendus du peuple, tels qu'exprimés par ses représentants," donne au conseil, et à la chambre lorsqu'elle forcera un ministère à résigner en lui refusant sa confiance, une espèce de contrôle immédiat sur sa conduite (du gouverneur). Et, en effet, la confiance et la résignation sont les seuls forces de contrôle dans le gouvernement responsable. La confiance, — c'est le contrôle des députés sur le ministère. La résignation, c'est le contrôle du ministère sur le gouverneur. En sortant de là, on tombe dans le champ des théories, dans le vague, dans l'indéfini, dans l'abs-